

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00163 Numéro SIREN : 489 757 344 Nom ou dénomination : 321 CHUTE LIBRE

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 6898

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6898

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Changement de président
Démission de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : 321 CHUTE LIBRE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 489 757 344

N° gestion : 2018 B 00163



321 CHUTE LIBRE
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Espace Conquérant
3 Place Jean Nouzille – 14000 CAEN
489 757 344 RCS CAEN
La « Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 12 MARS 2019

Le 12 mars 2019 , à 11 heures 30,

La SAS « RFM SKYFLY » ;

Société par actions simplifiée au capital de 231.000 Euros

Dont le siège social est sis à LA RIVIERE SAINT SAUVEUR (14600), 58 les Coteaux de Honnaville ;

Immatriculée au RCS de LISIEUX, sous le numéro 832 937 742

représentée par Monsieur Michaël BROOKE, Directeur Général, dûment habilité à cet effet ;

Associé unique de la société « 321 CHUTE LIBRE »

A pris les décisions suivantes relativement à l'ordre du jour suivant :

- **Changement de Président de la Société ;**
- **Démission du Directeur Général ;**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée, à compter du 12 mars 2019,

- la société « RFM SKYFLY » (Société par actions simplifiée au capital de 231.000 Euros, dont le siège social est sis à LA RIVIERE SAINT SAUVEUR (14600), 58 les Coteaux de Honnaville ; immatriculée au RCS de LISIEUX, sous le numéro 832 937 742) représentée par Monsieur Mickaël BROOKE, Directeur Général,

en remplacement de Madame Fabienne BROOKE ancien Président personne physique, démissionnaire à compter du 12 mars 2019.

MB



L'Associé unique rappelle que le Président représente la Société à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions conférées par la loi et les statuts à l'Associé unique.

La société « RFM SKYFLY », représentée par son Directeur Général Monsieur Mickaël BROOKE, accepte ledit mandat et confirme n'exercer aucune fonction incompatible avec ce dernier et qu'elle n'est soumise à aucune mesure lui interdisant l'exercice.

La rémunération du Président sera fixée par une délibération ultérieure.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte de la démission avec effet à compter du 12 mars 2019 de Monsieur Mickaël BROOKE de son mandat de Directeur Général, et décide de ne pas procéder à son renouvellement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement à la Société FIDAL – Société d'Avocats, sis à CAEN (14000) – 1 Rue Claude Bloch, à l'effet d'effectuer tous actes, dépôts partout où besoin sera et notamment en vue de la formalisation définitive des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

